

PRÉFET DE LA RÉGION LIMOUSIN



Direction Régionale de l'Alimentation de
l'Agriculture et de la Forêt LIMOUSIN

Service Régional de l'Alimentation

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

VILLAVERDE

Rue Antoine Dubayle
19100 BRIVE LA GAILLARDE

N/Réf : CR/JBA
Dossier suivi par : Jean bernard ANIZAN
Qualité : Inspecteur phytosanitaire
Poste téléphonique : 05 55 12 92 56
E-mail : Jean-bernard.anizan@agriculture.gouv.fr

LIMOGES, le mardi 19 mars 2013

AGREMENT

POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL
INDEPENDANT A L'UTILISATION
DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références :

- Vu les articles (0) L254-1, L254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

L'organisme **VILLAVERDE**
domicilié à

Rue Antoine Dubayle

19100 BRIVE LA GAILLARDE

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **LI00895**

pour effectuer ses activités

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels NON
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels OUI

Pièce jointe : agrément

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt du Limousin

Immeuble le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87 039 LIMOGES CEDEX 1

Tél : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49 - Site internet : <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr>

Ouverture des bureaux : du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h00 - le vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h00